

Les douaniers de Jacques Boucher de Perthes

En cette année 2018, nous célébrons le 150^{ème} anniversaire de la disparition de Jacques Boucher de Crèvecoeur de Perthes ; né le 10 décembre 1788 à Perthes (Ardennes), Boucher de Perthes décède le 5 août 1868 à Abbeville.

Surtout entré dans la postérité en tant que préhistorien français qui jeta les bases de la science préhistorique dont il est considéré comme l'un des fondateurs, Jacques Boucher de Perthes était avant tout un fonctionnaire de l'administration des douanes.

En 1804, il est officiellement nommé commis dans les bureaux de son père Jules Boucher de Crèvecoeur (1757-1844), directeur des douanes à Abbeville ; en 1825, après plusieurs mutations, Jacques Boucher de Perthes obtient de succéder à son père au poste de directeur des douanes à Abbeville jusqu'à sa retraite en janvier 1853.

La direction des douanes d'Abbeville a été créée au tournant des années 1798-1799. Elle comptait deux inspections, Dieppe et Saint-Valéry-sur-Somme, et Le Tréport avait statut de lieutenance indépendante ; sur le littoral, cette direction des douanes exerçait sa compétence de la baie d'Authie à Saint-Valéry-en-Caux.

En 1843, six postes de douanes se répartissent le contrôle de la côte de notre région : Hautebut, la Croix-au-Bailly (Bois de Cise), Le Tréport, Mesnil-Val, Criel-sur-Mer et Mesnil-à-Caux.

Rappelons-nous de l'existence, aujourd'hui encore, de la rue des Casernes au Tréport : ces logements construits en 1840 étaient loués par l'administration des douanes pour y loger son personnel (Le Tréport Magazine n° 54 – Janvier 2006) ; de la même manière, le poste du Bois de Cise était fourni en personnel par un corps de garde qui se trouvait en

dernier lieu au Temps Perdu, à l'endroit aujourd'hui encore dénommé la rue des Casernes à Saint-Quentin-la-Motte.

Une direction des douanes peut, à cette époque, compter jusqu'à 2 000 employés de tous grades ; Jacques Boucher de Perthes gère donc un important personnel, essentiellement composé d'agents de brigades alors fort nombreux le long des côtes, et s'en acquitte dans un style paternaliste que favorise le caractère semi-militaire des brigades.

Par ailleurs, le contrôle et la surveillance de la côte s'effectue aussi sur la mer ; pour assurer cette mission, l'administration des douanes dispose d'une embarcation, le cutter « Le Louis ».

Au cours de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, la situation géographique de la direction des douanes d'Abbeville lui vaut d'être fréquentée par les familles royales ; la duchesse de Berry fait de Dieppe une station à la mode et, plus tard, Louis-Philippe et sa famille résideront chaque été au château d'Eu.

Durant le séjour de Louis-Philippe à Eu et au Tréport en septembre 1835, Jacques Boucher de Perthes, dans une lettre adressée à son père, nous livre quelques détails sur l'équipage de la patache des douanes, le cutter « Le Louis » : « [...] le roi ne voulant pas de soldats autour de lui, c'est le poste des douaniers, que j'ai soin de renforcer d'une trentaine d'hommes qui tiennent lieu de gardes-du-corps. [...] Notre cutter, avec son artillerie et son équipage bien armé, veille aussi à l'entrée du Tréport, et les princes s'en servent parfois pour leurs promenades. C'est un excellent petit navire où ils sont plus en sûreté que sur le yacht royal. Il n'y a pas à bord un seul matelot qui ne sache son métier. Par un hasard étrange, l'un de ces matelots a été tambour-major dans les marins de la



garde impériale, et un autre, qui est frère du capitaine, était tambour-maître dans le même bataillon. Ancien officier de corsaire, ce capitaine lui-même s'était fait sous l'Empire un renom de bravoure qui égalait presque celui du célèbre Balidar [...].

Sans doute y-a-t-il un peu d'exagération dans le dernier propos, néanmoins ce capitaine de la patache des douanes se nomme Jean Baptiste François Paris ; né à Dieppe en 1787, Paris était embarqué de septembre 1811 à mai 1814 à bord du lougre « Le Chasseur » au Havre. Jean Baptiste François Paris décède à Dieppe le 9 avril 1863. Embarqué lui aussi à bord du cutter « Le Louis » en qualité de matelot des douanes, son frère Pierre Augustin Paris, né à Dieppe en 1791, avait été incorporé au 44^{ème} Bataillon de la Marine Impériale à Boulogne-sur-Mer d'août 1806 à avril 1814 ; il décède à Dieppe le 4 octobre 1878.

(A suivre)

Jérôme Maes